

La Caisse a servi plus de 17,5 milliards DH de prestations (hors AMO)

# CNSS : 3,47 millions de salariés déclarés et plus de 234.600 entreprises affiliées en 2018

Selon le rapport d'activité du régime général de la CNSS au titre de l'année 2018, la Caisse compte 3,47 millions de salariés déclarés, soit une hausse de 2,6% par rapport à l'année 2017 où ils étaient 3,38 millions. Durant les cinq dernières années, le nombre des salariés déclarés s'est accru de 3,7% en moyenne par an. A noter que 68% des salariés déclarés en 2018 sont des hommes contre 32% des femmes. La masse salariale déclarée a augmenté de 7% en s'établissant à 148 milliards DH, soit 13,5% du PIB national. La CNSS précise qu'en 2018, les salariés sont déclarés en moyenne 212 jours par an, répartis sur 9,1 mois. Le salaire mensuel moyen est de 5.188 DH contre 5.104 DH en 2017, ce qui représente une croissance de 1,7%. Il est important de signaler que 38% des salaires déclarés sont inférieurs au SMIG et 14% perçoivent des salaires mensuels dépassant 6.000 DH. Pour le secteur agricole, ces indicateurs sont plus faibles avec une densité d'emploi de 136 jours et 6,7 mois en moyenne, et un salaire mensuel moyen de 2.060 DH. Dans son rapport, la CNSS fait remarquer qu'une partie importante de la population des salariés est caractérisée par la précarité de l'emploi. En effet, 31% des salariés sont déclarés à moins de 156 jours, ce qui correspond à 6 mois de travail. Seulement 25% des salariés sont déclarés tout au long de l'année (312 jours de travail) contre 23% en 2017. On notera également que 20% des salariées femmes sont déclarées à hauteur de 12 mois sur 12 contre 27%



pour les hommes. Le secteur des activités financières et d'assurance a enregistré le salaire mensuel moyen et le nombre de jours moyen les plus élevés atteignant 14.749 DH et 282 jours contre une moyenne globale de 5.188 DH et 212 jours par an. La CNSS signale également que 46% des salariés déclarés sont âgés de moins de 35 ans. L'âge moyen de l'ensemble des déclarés à la CNSS est de 37,6 ans (38,1 ans pour les hommes et 36,5 ans pour les femmes). Signalons que plus de 53.000 salariés dont l'âge dépasse 60 ans sont encore en activité dont 51% ont cumulé plus de 3.240 jours et n'ont pas déposé de demande de pension. Par ailleurs, l'année 2018 a connu un flux supplémentaire d'assurés de 89.922. Ceci est le résultat de l'entrée dans le régime de 525.289 actifs (317.088 sont des primo-déclarés, c'est-à-dire qu'ils sont déclarés pour la première fois et 208.201 sont issus des inactifs) et la sortie de 435.367. A noter que le secteur des services

**L'année 2018 a connu un flux supplémentaire d'assurés de 89.922. Ceci est le résultat de l'entrée dans le régime de 525.289 actifs (317.088 sont des primo-déclarés, c'est-à-dire qu'ils sont déclarés pour la première fois et 208.201 sont issus des inactifs) et la sortie de 435.367.**

est le plus dynamique en termes de turn-over et de recrutement avec un flux net qui représente 42% du flux net global. Il faut aussi relever qu'en termes d'effectif des entrants et des sortants, les trois directions de Casablanca (Anfa, Sidi Othmane-Hay Hassani, Hay Mohammadi-Ain Sebaa) arrivent en tête du classement en concentrant 34% des entrants en 2018 et 38% de l'ensemble des sortants, soit un flux de 16.063 assurés.

**Adhésion de 44.893 nouvelles entreprises**

Le portefeuille global des entreprises affiliées à la CNSS s'est chiffré à 234.693 en 2018 contre 223.922 en 2017, enregistrant une hausse de 5%. Ainsi, le nombre des affiliés déclarants a affiché une croissance continue depuis 2014 avec un taux de croissance annuel moyen de 6%. 62% d'entre elles emploient moins de 4 salariés alors que 86% emploient moins de 10 salariés. La CNSS précise que 44.893 nouvelles entreprises ont adhéré à la CNSS en 2018, parmi lesquelles 19.050 ont procédé à la déclaration de leurs salariés, soit un taux de déclaration de 42% contre 48% en 2017. S'agissant de la répartition des affiliés par région, la région de Casablanca arrive en tête avec 30% des affiliés, suivie de la région de Tensift avec 11% et la région de Rabat avec 10% de l'ensemble des affiliés. La répartition des affiliés par secteur d'activité montre que le secteur du

commerce concentre 25% de l'ensemble des affiliés, suivi des secteurs des services et de la construction avec 16% chacun.

**Les pensions représentent 63% du montant global des prestations**

La CNSS a servi plus de 17,5 milliards DH de prestations (hors AMO) en 2018. Un chiffre en progression de 6,1% par rapport à 2017, dont 11 milliards DH de prestations à long terme au profit de 568.000 pensionnés et 5,5 milliards DH d'allocations familiales au profit de 1,32 million d'allocataires. En termes de montant, la pension est la prestation la plus importante servie par la CNSS. Elle représente à elle seule 63% du montant global des prestations et a atteint 11 milliards DH à fin 2018, un montant en augmentation de 6,4% par rapport à 2017. Sur les 11 milliards DH de prestations servies au titre des pensions, 82,6% représentent la part des pensions de retraite, 16,3% est la part des pensions de réversion et la pension d'invalidité représente 1,1%. Le nombre de bénéficiaires a atteint 568.829 pensionnés, en hausse de 4,6%. A noter que l'année 2018 a connu l'arrivée de 43.530 nouveaux pensionnés dont 74% sont des retraités. La pension de retraite moyenne servie par la CNSS est de 1961 DH en 2018. Pour les nouveaux pensionnés de retraite, la CNSS signale que ce montant est de 2.148 DH en moyenne. L'âge moyen d'entrée à la pension de retraite est de 61,2 ans avec une durée moyenne de service de la pension de 16,1 ans.